

CR officiel de la réunion du CVU du 11/06/2012

Le président fait procéder à un tour de table des participants. Il présente notamment le chef de cabinet et l'assistante de la DVU en charge de l'organisation du conseil. Concernant les représentants étudiants, il est précisé qu'à l'avenir seuls les titulaires seront convoqués, les suppléants ne venant aux réunions qu'en l'absence du titulaire (si les deux sont absents, le titulaire peut donner procuration à un autre membre du CVU).

Le président donne un certain nombre d'informations (présentées par ailleurs aux différents conseils et reprises dans les différents CR).

- constitution du cabinet
- réunion du CA restreint pour faire avancer le recrutement des enseignants chercheurs
- réunion du CT d'une part pour modifier le règlement intérieur (les dir. de collègiuims seront « invités permanents » au CF et les dir. de pôles au CS) d'autre part pour la procédure 2012 de promotion des enseignants-chercheurs (examen des dossiers par 2 experts).
- calendrier de mise en place des conseils : 1^{ère} réunion des CS, CF, CVU pour choisir les personnalités extérieures, 2^{ème} séance pour la nomination des VP, 1^{ère} séance de travail en juillet sans doute.
- mise à disposition d'un outil de communication interne (fil d'actualité pour les personnels)
- visites de dirigeants du CNRS et de l'INSERM
- visites de l'AERES
- projet stratégique en 3 axes : 1) faire dialoguer les savoirs (enseignement et recherche), 2) dimension régionale ET rayonnement international 3) travailler ensemble pour construire une université ambitieuse, efficiente et responsable
- nominations de VP fonctionnels : Ressources : C Roizard et, adjointe E Gartner (relation avec les directions RH, achats et Finances) ; Politique du numérique : B. Nominé (relation avec direction du numérique) ; Immobilier : JL Blin-Lacroix (relation avec le DPI) ; partenariats (socio-économiques et internationaux) : K. Tombre (DP et DRI)
- propositions de VP institutionnels : M. Delignon, VP CA et 1^{er} VP (suppléant du président le cas échéant) ; CS : C. Boulanger ; CF (et Insertion Pro.) : E. Baumgartner ; CVU : M. Robert ; VP étudiant : A. Martin ; Même si la plupart des VP proposés sont élus au conseil concerné, il n'y a pas de corrélation entre la désignation d'un VP et le fait qu'il soit élu à ce conseil. Organisation : la DAPEQ (Direction de l'aide au pilotage et de la qualité) devient une délégation auprès de président (et du DGS), sans incidence sur ses tâches. Le DGS aura un DGS adjoint et son administration comptera trois délégués : a) délégué aux relations et conditions de travail (entre autres mise en place du CHSCT ; probablement C. Schumpf) ; b) délégué à la vie institutionnelle (mettre en cohérence évolutive tous les RI ; O. Thibier), c) délégué aux processus opérationnels (optimiser les process et procédures ; JY Rivière); le médiateur, institution venant de l'UHP est conservé : il est directement rattaché au Président (suivi des problèmes des personnels sans passer par la DRH). La procédure de recrutement du DGS et de l'Agent comptable est en cours.

Ordre du jour : désignation des personnalités extérieures

Le CVU doit désigner 4 personnalités extérieures (« désignées par le président sur avis des élus du conseil »). Il s'agit de personnes et non d'institutions représentées (si la personne ne représente plus son institution d'origine, elle peut rester au conseil).



[de fait l'ambiguïté subsistera tout au long du débat : on choisira des institutions et non des personnes]

Un certain nombre de noms ont été remontés par différents membres du CVU qui présentent les personnes en question : deux représentantes des deux agglomérations, deux représentants du CROUS, deux représentants des mutuelles, deux acteurs du domaine culturel...

Le contexte des candidatures est généralement présenté en relation avec la vie étudiante : un représentant UNSA BIATOSS fait observer que le CVU est concerné par la vie des personnels et que cette dimension ne doit pas être oubliée.

Après débat, il est procédé par votes indicatifs, la majorité exprimée à chaque vote permet d'identifier des personnalités qui composent la liste finale approuvée par le CVU :

- les 2 personnalités représentant les deux communautés d'agglomérations (CUGN et Metz Métropole) : V. Cerruti et F Guissani *[les deux communautés d'agglo. ayant manifesté nettement leur intérêt à participer au CVU]*
- M. JM Lambert, directeur du CROUS de Lorraine (acteur incontournable)
- L. Parent-Balteau, directrice du Centre Régional d'Information-Jeunesse de Lorraine

Il est convenu que dans les attendus de la décision du CVU on fera ressortir la volonté du Conseil de consacrer des personnalités à dimension régionale.

Le Président ajoute qu'il est dommage que le nombre restreint de personnalités extérieures ne permette pas d'intégrer des personnalités qui pourraient jouer un rôle de témoin (personnalités culturelles).

Au cours des débats, il a été évoqué la possibilité de créer des commissions et des groupes de travail dans lesquels des personnalités et des experts pourraient être plus largement invités.

En remarques et questions diverses :

- un représentant étudiant évoque la question de la prise en charge des déplacements, surtout pour les étudiants. Le président répond que les déplacements doivent être pris en charge par l'administration. La question des déplacements entre les différents sites de l'UL doit faire l'objet d'une réflexion plus approfondie avec appel à différentes solutions, comme le co-voiturage organisé au niveau de l'Université.
- Le président informe que les CS, CF et CVU devraient plutôt se dérouler les mardis ou mercredis, les CA les lundis ou vendredis (les CT le jeudi ?)
- un représentant étudiant demande si le calendrier pédagogique 2012-2013 sera bientôt connu car il a des impacts non seulement sur la formation mais aussi sur la vie universitaire. Réponse : il devrait être examiné bientôt par le CF.
- un représentant UNSA BIATOSS pose la question de la réunion du Sénat (question non évoquée dans le support de présentation du président) : le Sénat sera réuni à l'automne. Il y aura vraisemblablement deux réunions du Sénat chaque année, l'une à l'automne, l'autre au cours du 1^{er} semestre de l'année civile. On trouvera un moyen de faire participer les sénateurs élus « directement » à la vie de l'institution pour éviter qu'ils ne soient réduits à 2 réunions par an.